

COMMUNIQUE DE LA FFN DU VENDREDI 6 NOVEMBRE 2009

« Sous-commission des arbitres de Water-Polo »

Mesdames et Messieurs les Présidents de Clubs de water polo,
Mesdames et Messieurs les arbitres,

Le jeudi 29 octobre 2009, la Fédération Française de Natation a communiqué sur des accords qui devaient mettre fin à la situation de crise dans laquelle le Water-Polo se trouvait depuis plusieurs semaines.

Ces accords portaient d'une part sur le cadrage fixé à la nouvelle sous-commission des arbitres, d'autre part sur sa composition.

Si le premier point était et reste partagé par tous, il s'avère que la sous-commission n'a pu être installée du fait d'un désaccord persistant sur sa composition.

De nouvelles discussions ont été nécessaires qui ont permis de conclure aujourd'hui sur un accord pour une sous-commission composée comme suit :

Président : Patrick CLEMENCON

Membres Jean-Claude CHAMBRAUD (Secrétaire), Jean-Bernard DECOEYERE, Jean Michel DELON, Emmanuel RAPP, Alain THEPAUT.

Membres de droit : Denis CADON (Chargé de mission et Président Commission fédérale des Juges et arbitres) ou son représentant, Christian FARGEAS (représentant du DTN et CTN chargé de la formation des arbitres)

Assisté de David AUFFRAY (Service fédéral Water-polo)

Placée sous l'égide de la Commission Fédérale des Juges et Arbitres et en étroite collaboration avec les commissions sportives water-polo (Haut Niveau et Développement), elle a pour objectif de former et gérer les juges et officiels de water-polo afin d'assurer la bonne gestion des Championnats nationaux et préparer au mieux la représentativité de la fonction arbitrale fédérale au niveau international

Par les modalités de fonctionnement qui seront retenues et le comportement de chacun de ses membres, la sous-commission dans son ensemble s'engage à travailler suivant un mode collectif et en équipe au service du Water-Polo.



La sous-commission des arbitres est chargée, en premier lieu, de prendre les mesures nécessaires pour permettre la continuité des championnats dans les conditions réglementaires requises.

Elle devra ensuite proposer un plan d'actions pour la rénovation du dispositif d'animation et de gestion garantissant la formation et l'intégrité renforcées du corps arbitral. Pour ce faire il apparait nécessaire de mener préalablement une large mission de diagnostic. Cette mise à plat qui devra impliquer l'ensemble des parties prenantes de la discipline sera coordonnée par un dirigeant mandaté par le président de la FFN ayant compétence en la matière mais extérieur à la discipline, à savoir Denis CADON, Chargé de mission et Président de la commission des Juges et arbitres.

La sous-commission est également chargée d'élaborer une proposition pour la rénovation du dispositif de remboursement des frais d'arbitrage qui sera soumise au vote des délégués lors de l'AG fédérale de mars 2010 (*). Dans ce cadre, elle associera des personnes qualifiées de la fédération, en particulier Hélène TACHET des COMBES Trésorière FFN, Jean-Paul VIDOR Président Commission FFN des finances, Frédéric AUDEGUY Président de l'AFAWP.

Il est convenu qu'un bilan de son action et de son fonctionnement sera fait dans un an, qui pourra conduire si nécessaire à des ajustements de son plan d'actions, de son mode de fonctionnement, voire de sa composition.

Le Président et le Comité Directeur remercient ceux qui ont permis cet accord et souhaitent que les acteurs du Water-Polo, et en particulier le corps arbitral français, saura se mobiliser pour sa discipline.

(*) Nota : Cette disposition remplace le groupe de réflexion annoncé dans le communiqué du 9 octobre)

Copie :

Mesdames et Messieurs les Membres du Comité Directeur

Mesdames et Messieurs les Présidents de régions

Mesdames et Messieurs les cadres techniques

